

Texte proposé à la réflexion des Régionales (12-11-71)

Jeanne BOLON,

A.P.M. Commission Premier Cycle.

Premier Cycle: Carrefour des contradictions

La réforme de l'Enseignement du Premier Cycle est le fruit du travail de la Commission « Lichnérowicz » où se sont trouvés affrontés 3 courants :

— celui des Universitaires, qui veulent que soient enseignées les mathématiques d'aujourd'hui et non celles d'hier, de la façon la plus correcte possible,

— celui de l'Administration de l'Éducation Nationale, qui se trouve confrontée avec le problème de la formation du personnel et qui ne sait comment le résoudre; qui freine toute réforme qui déconcerterait le personnel actuellement en place,

— celui de type « rénovation pédagogique », qui n'est intéressé *a priori* ni par les espaces vectoriels, ni par la notion de mesure algébrique, mais qui s'interroge sur les finalités de l'enseignement du tronc commun (c'est-à-dire un enseignement non tourné vers la préparation professionnelle, devant s'adresser à tous).

Cela ne sera un secret pour personne de dire que le courant de type « rénovation pédagogique » a été minoritaire, et que ses préoccupations ont bien peu transparu dans les programmes de quatrième et de troisième...

Un même enseignement doit être adressé à tous les élèves; ils ont le même horaire, qu'ils soient de section I ou II, ou qu'ils viennent de section III; par contre, les professeurs les moins mathématiquement formés et les plus chargés de classes sont ceux qui s'adressent aux élèves les plus lents, dont la scolarité est moins facile.

Les classes pratiques, les classes de transition restent le plus souvent à l'écart de la réforme de l'enseignement; d'ailleurs les programmes de C.E.T. n'ont pas changé : on parle d'angles alternes internes, de « faire passer un terme d'un membre dans l'autre » dans la préparation mathématique aux B.E.P...

La formation permanente n'est pas prévue pour tous : les instituteurs remplaçants et maîtres auxiliaires sont nombreux, en mathématiques; n'étant pas titulaires ils n'ont pas droit à la formation permanente (cours des I.R.E.M., journées organisées par l'Inspection Générale, etc.).

Je ne veux pas traiter le programme

D'abord, jamais je n'ai réussi à le traiter et beaucoup sont dans le même cas que moi...

Les programmes et commentaires sont insuffisants pour me guider dans la

conduite de mon enseignement : ils situent les sujets d'étude : factorisation, axiomes d'incidence, racine carrée. Il y a tellement de choses dans ce programme que je ne sais pas lesquelles considérer comme importantes et celles qui le sont moins ; il paraît que ma culture mathématique et mon expérience de professeur sont suffisantes pour guider mon choix ; d'ailleurs, il serait très important que j'aie le choix, afin de conserver la « liberté traditionnelle de l'enseignant »... Les contrôles *a posteriori* des inspections me ramèneront sur le bon chemin si je m'égare... et pourtant je préférerais comprendre *a priori* plutôt qu'*a posteriori*!

J'ai parlé d'important sans définir ce mot capital : important pour qui ? Pour quoi ?

La réponse est variable suivant que je me réfère au courant de type « universitaire » ou au courant de type « rénovation pédagogique ». Ma liberté me permet-elle d'avoir une réponse à cette question contradictoire avec celle du professeur qui accueillera mes élèves l'an prochain, ou qui interrogera mes élèves à l'oral du B.E.P.C. ?

D'ailleurs, il paraîtrait que je me pose une question hors du sujet : il faut traiter le programme dans son intégralité, a dit M. l'Inspecteur Général MAGNIER, au cours des journées d'information sur les programmes de quatrième et troisième, les 25 et 26 octobre 1971.

Admettons, je vais essayer de le faire absorber en totalité par la totalité des élèves (je travaille dans un C.E.S. et non dans un Lycée) : pour le traiter en totalité, il faut, paraît-il, savoir passer rapidement sur certaines questions, s'étendre sur d'autres : mais comment choisir ? Sur les anciens programmes, la tradition orale ou écrite guidait le choix ; il n'y a pas encore de tradition dans le Premier Cycle. Mon « bon sens » n'a qu'à me guider...

— en quatrième, il suffit de « faire sentir » les propriétés de R , je ne ferai pas de démonstration,

— en cinquième, les propriétés des relations, en tant que telles, ne me semblent pas capitales, pour la vie courante, ou l'apprentissage des techniques de cette classe ; sur le plan de la méthode mathématique, peut-être pourrai-je cependant tirer profit de leur étude.

Je vais donc faire mon choix, à partir du classement des rubriques du programme selon les 4 catégories :

- activités sur..., tâtonnement, découverte,
- réflexion sur..., découverte d'une structure,
- déduction à l'aide des lois de la structure,
- exercices d'entraînement.

Et selon les 3 critères :

- utilité dans la vie courante,
- utilité en raison de la méthode que cette étude implique,
- utilité en raison des autres notions inscrites au programme de cette année ou de l'année suivante.

J'essaierai une année ; l'année suivante, j'éliminerai toutes les questions qui dans mon C.E.S. n'ont pu être traitées que par environ un tiers des élèves (il y a environ 250 élèves à chaque niveau). Tant pis pour l'ordre de M. l'Inspecteur Général...

Je n'arrive pas à comprendre pourquoi l'Administration de l'Éducation Nationale ne veut pas rédiger un programme qui comporterait :

- finalités de l'enseignement à ce niveau (il faut bien « motiver » les professeurs),
 - thèmes d'étude,
 - outils techniques minimaux, apprentissages méthodologiques minimaux, thèmes obligatoires;
- là, je pourrais vraiment exercer ma liberté en connaissance de cause, et non à l'aveuglette...

Je ne veux plus donner de devoirs.

J'en ai assez de ces rédactions conventionnelles où il faut que je note à la fois la justesse du raisonnement, la correction du langage, l'intégration des techniques de calcul. A quoi cela sert-il?

— S'il s'agit de faire travailler individuellement les élèves, cela peut se faire en classe ou en séance de rattrapage.

— S'il s'agit de faire un exercice de recherche, je préfère qu'il soit fait en ma présence, par équipe ou individuellement, dans ma classe.

— S'il s'agit de faire une « rédaction mathématique », elle est bien peu « motivante » pour les élèves : si encore ils écrivaient à un de leurs camarades malade pour lui expliquer quelque chose, peut-être y consacraient-ils de l'énergie? D'ailleurs, peut-être vaut-il mieux faire précéder de tels exercices de rédaction par des exercices de lecture mathématique (en s'aidant du travail sur fiche).

— S'il s'agit d'un contrôle de techniques de calcul, je préfère faire un test rapide et l'étonner sur les 250 élèves du niveau.

J'en ai assez de travailler à l'heure.

L'horaire rigide qui m'est imparti ne me satisfait pas à cause de sa rigidité : j'ai des élèves rapides, qui, une fois qu'ils ont terminé leur tâche, aimeraient lire, sortir : je leur donne en plus des exercices de recherche : mais pourquoi ne feraient-ils pas durant ces moments les activités de leur choix, au sein de l'établissement?

J'ai des élèves lents qui ont besoin d'être plus soutenus sur certaines activités : ils veulent bien faire leur travail seuls, mais ils sont rassurés de le faire en ma présence; il y a des élèves qui ont besoin de poser des questions d'ordre mathématique ou personnel qui les inquiètent : je dois être disponible, à certains moments, dans l'établissement.

En contre-partie, j'aimerais pouvoir participer à des stages, à des journées d'information, sans perturber la vie de la classe : si j'étais payée au contrat et non à l'heure, je pourrais m'arranger avec le professeur de technologie ou le professeur de français, pour qu'il bénéficie de ce temps de travail dégagé ainsi.

D'ailleurs, est-il si utile que chaque semaine, les élèves jouissent du même horaire de mathématiques? Dans la mesure où le travail des élèves du Premier Cycle doit s'effectuer principalement en classe (et non à la maison), les irrégularités dans les matières ne seraient pas préjudiciables. Par ailleurs, un tel système éviterait à certains élèves de passer près de 35 heures dans l'établissement.

J'en ai assez de me payer des ouvrages qui devraient être dans la bibliothèque des professeurs; j'en ai assez de travailler seule; j'en ai assez de faire le même travail que les 3 autres collègues qui ont des classes de même niveau que moi.

Je veux travailler 40 heures par semaine (au sein de l'établissement 6 à 7 1/2 journées).

J'aimerais travailler ainsi (pour une semaine ordinaire) :

- 4 ou 5 demi-journées : enseignement en classe entière,
- 1 demi-journée : rattrapage, conseil individuel, conversations avec les élèves,
- 1 demi-journée : concertation avec les autres professeurs, préparation de l'enseignement; évaluations,
- 1 demi-journée : documentation, préparation de l'enseignement, formation permanente.

Par ailleurs, j'aimerais avoir un travail plus étalé tout au long de l'année (avec réévaluation financière...). Par exemple, est-il nécessaire que les temps de congés des élèves soient les mêmes que les temps de congés des professeurs? Je préférerais avoir une semaine en fin de trimestre sans heures d'enseignement, de manière à procéder sans bousculade ni fatigue aux conseils ou aux évaluations nécessaires.

En conclusion, j'aimerais bénéficier de plus de possibilités d'initiatives, exercer mon métier avec plus de responsabilité. Mais l'Éducation Nationale osera-t-elle faire confiance au personnel qu'elle recrute?

AUX RÉGIONALES DE L'A.P.M.E.P.

I — Administration de l'A.P.M. et concertation en son sein

1. Régionales et départementales.

a) Certaines Régionales n'ont pas encore renvoyé les fiches de renseignements 71-72 (noms et adresses des responsables, Bureau, ...). Des Départementales n'ont pas signalé leur existence.

b) *Il manque encore quelques Régionales à l'appel (par exemple Montpellier et, surtout, des Départementales.*

Nous insistons vivement pour qu'il soit procédé à la création de Départementales.

Les avantages?

a) Représentativité auprès des I.A. et des I.D.E.N.

b) Consultation plus facile des adhérents.

c) Première diffusion des documents que nous envoyons plus rapide.

d) Démultiplication de l'effort des Régionales.

Créez des Départementales, précisez-nous les adresses complètes des responsables.

c) Des Régionales (par exemple Bordeaux pour le Second Cycle) adressent à leurs adhérents d'excellents questionnaires détaillés.

Voudraient-elles nous en envoyer deux exemplaires, ainsi qu'un bilan des réponses? Nous les communiquerions éventuellement aux autres Régionales...

d) *I.R.E.M.* Dans les Académies dotées d'*I.R.E.M.*, les Régionales peuvent-elles documenter COLMEZ, 40, avenue de la Paix, 94-Fresnes, sur l'apport réalisé par l'*I.R.E.M.* et les perspectives d'avenir?

N.B. — L'A.P.M. se proposant, cette année, un travail de réflexion sur l'enseignement des mathématiques peut y trouver l'occasion d'un travail original par rapport à celui des *I.R.E.M.*

e) Merci aux Régionales ou Départementales qui nous envoient les comptes rendus de leurs réunions.

2. Adhérents. A.P.M.-A.P.B.G.

Un oubli malencontreux dans la gestion du fichier fait que de tels adhérents ont été omis dans les listes ou jeux d'adresses fournis aux Régionales.

II — Problèmes des divers degrés

1. Réunions premier degré et technique.

Prévoyez des réunions pour porter leurs problèmes au séminaire de Février!

2. Publications A.P.M. sur le cycle élémentaire.

Il est prévu pour février :

— pour le *Bulletin*, 282 « Cycle élémentaire » (qui ne pourra pas donner tous les textes reçus. Il y en a trop, tous de qualité).

— une *brochure*, tirée à 20 000 exemplaires, qui publiera tous ces textes et des études antérieures du *Bulletin*.

Il faudrait profiter de ces deux publications pour accroître l'audience A.P.M. dans le Premier Degré.

3. Premier cycle du second degré.

Réunion à Paris le 19 décembre. Voir, page 173, le texte de J. BOLON adressé aux Régionales.

4. Second cycle.

La Commission A.P.M. s'est réunie le 21 décembre à Paris. Elle a débattu, pour le présent, puis dans l'optique de la réforme du Second Cycle en chantier :

a) de façon détaillée, des programmes, des suppressions ou introductions envisagées,

b) des conditions faites aux enseignants, ... et aux élèves des sections scientifiques..., des problèmes spécifiques du personnel enseignant féminin,

c) de l'apport de l'A.P.M. aux enseignants du Second Cycle..., et vice versa, l'A.P.M. étant une « coopérative pédagogique »...

d) des perspectives dans lesquelles pourraient s'inscrire les points a) et b) : d'abord savoir ce que l'on veut faire (but de notre enseignement) et, en fonction de cela, définition des programmes, des horaires...

Une réforme du Second Cycle est en chantier (projet du Ministère).

En Seconde.

Tronc commun de 24 heures obligatoires.

(4 h en Français, 4 en Initiation au monde contemporain, 3 en Langue vivante 1, 4 en Mathématiques, 4 en Sciences expérimentales, 5 en Éducation physique).

+ Une option obligatoire au choix de l'élève.

+ Une deuxième option possible (les matières obligatoires n'ont pas d'option).

En Première.

Il serait question ou bien de deux « branches », l'une scientifique avec 6 heures de Mathématiques, l'autre littéraire avec 3 heures, ou bien d'un tronc commun de 3 heures de Mathématiques assorti de 3 heures de Mathématiques « approfondies », ou de 2 heures de Mathématiques « appliquées », ou sans option Mathématiques pour ceux qui prendraient l'option « Français » de 2 heures.

En Terminale.

Il serait question d'une branche scientifique à 6 heures de Mathématiques, portées éventuellement à 8 heures ou 10 heures par une option, et d'une branche littéraire à 2 heures de Mathématiques extensibles à 4 par une option.

Sous-Commissions A.P.M. Second Cycle.

Il a été prévu six Sous-Commissions qui pourraient, d'ici fin décembre, donner une partie de leurs travaux, et les mener à bon terme d'ici février.

Tous les adhérents A.P.M., toutes les Régionales et Départementales sont invités à s'y associer, par exemple en écrivant leurs vœux, suggestions, critiques...

1. *Organisation générale des services d'enseignants et de la vie scolaire.*
BAREIL, 7, rue des Pivoines, 31-Toulouse-04.
2. *La Géométrie dans le Second Cycle.*
VOGT, 26 bis, avenue Victor-Hugo, 21-Dijon.
3. *Qu'est-ce qui importe en Seconde?*
LOUQUET, 47, cours de la Somme, 33-Bordeaux.
4. *Recension des rapports des Régionales sur le Second Cycle en général et le projet de réforme.*
ROUQUAIROL, Monthaubin, 77-Crécy-en-Brie.
5. *Situation des I.R.E.M. (Services rendus, Statuts...).*
COLMEZ, 40, avenue de la Paix, 94-Fresnes.
6. *Finalité de l'enseignement des Mathématiques au niveau du Second Cycle.*
WALUSINSKI, 26, rue Bérengère, 92-Saint-Cloud.

5. Rôle des mathématiques dans l'orientation des élèves.

Il apparaît que les Mathématiques jouent de plus en plus le rôle de *sélection ou d'orientation* naguère dévolu au latin.

Ce fait paraît inquiétant et nous ne saurions l'accepter.

III — Représentation de l'A.P.M., démarches, groupes de recherche

1. Associations de spécialistes.

a) Il serait souhaitable que les Régionales multiplient les contacts avec les diverses associations de spécialistes, notamment en Physique, Biologie et Français.

b) La représentation de l'A.P.M. à la Commission Lagarrigue (Physique) sera effectuée, du moins l'essaierons-nous.

c) L'A.P.M. a participé avec les autres associations de spécialistes à une réunion organisée par le S.N.E.S. à propos des projets de réforme du Second Cycle...

2. Audience au ministère.

Le Bureau compte être reçu par le Ministre d'ici 15 jours et soulever les points suivants :

a) formation des Maîtres (problèmes actuels du « recyclage », par exemple pour les C.E.T., cf. aussi renaissance prévisible du projet d'I.T.F.P.),

b) I.R.E.M. (nombre insuffisant, nécessité de crédits pour la recherche),

c) difficultés rencontrées par la rénovation de l'enseignement des Mathématiques et encouragements souhaités.

d) nécessité de regrouper toutes les Commissions scientifiques.

3. Baccalauréat.

a) *Sujets.*

Compte tenu des difficultés des actuels redoublants de T.C. (ou autres Terminales?) il est proposé aux Régionales d'intervenir auprès du Recteur ou de l'I.P.R. pour que le sujet du baccalauréat soit pris dans l'intersection entre l'ancien et le nouveau programmes.

b) « Niveau » du Bacc C. Il semble que les jurys de C soient trop sévères, ajoutant une nouvelle sélection à celles d'entrée en 2^e C, puis en 1^{re} C. Un problème d'information des jurys se pose. Que proposez-vous?

4. Classes de 4^e et de 3^e.

Pas de réponses de Ministère aux lettres de COLMEZ relatives à la réduction d'horaire en Troisième, sections type C.E.G., et au problème du redoublement d'élèves de Troisième, à la fin de 71-72.

Par contre, COLMERZ a eu une réponse du Recteur WEIL, à notre lettre concernant les Journées d'information, sous l'égide de l'inspection générale, des professeurs de Quatrième.

Cette réponse contient des contre-vérités flagrantes. Une mise au point a été prévue et sera envoyée au Recteur WEIL.

A signaler que la réponse du Recteur WEIL laisse prévoir la parution de nouvelles « annexes » et des « commentaires » appropriés.

5. Un C.R.E.M. à Dijon.

En l'absence d'I.R.E.M., l'A.P.M. de Dijon a mis sur pied un Centre de Recherche sur l'Enseignement de la Mathématique, avec des centres départementaux, dont 8 pour des instituteurs...

La vie des Régionales

Régionale d'Orléans.

Compte rendu de l'Assemblée générale réunie le 7 novembre 1971 au Lycée Benjamin-Franklin à Orléans.

33 membres étaient présents :

Cher : M^{lle} BENARD, M. CHAVIGNY, M^{me} PALAT, M^{lle} SOIPEUR de Vierzon;

Eure-et-Loir : M. MAUPETIT de Chartres, M. et M^{me} PINAUD de Dreux;

Indre : M. COMPIN et M. DEPOND de Châteauroux, M. LOUIS d'Argenton-sur-Creuse;

Indre-et-Loire : M. RAINJONNEAU de TOURS;

Loir-et-Cher : M. AUTEBERT et M. GAUCHER de Blois, M. BECANE et M. BRIQUANT de Vendôme;

Loiret : M. ANSELM et M. KISTER de Montargis, M. NAUDET de Pithiviers, MM. AUGRAS, BOSSUS, JEANGIRARD, PAVAGEAU, M^{me} SVELON du Lycée Pothier, M. THOMAS, M. et M^{me} BORDERE, M^{me} VILLEGER, du Lycée Benjamin-Franklin, M. CALENCE, M^{lle} CHAMPEFORT du Lycée de la Source, M. MASSON de l'I.U.T., M^{me} JEANGIRARD de l'E.N.F., Mrs. CHRIBMENT et GEHENDGES des C.E.S., M. TAILLIBERT, retraité à Orléans, M. GITTON, inspecteur pédagogique régional.

L'assemblée entend le compte rendu des réunions locales qui ont eu lieu sur les programmes du 2^e Cycle : le 21 octobre à Orléans, et le 24 octobre à Châteauroux. Une discussion s'engage sur ce sujet. M. GITTON rappelle que seul le programme obligatoire de T.A. sera sanctionné au baccalauréat (épreuve écrite ou épreuve orale),

le programme facultatif étant de la culture sans sanction. En T.R. on regrette la suppression de la statistique et des probabilités qui étaient des applications pratiques conformes aux goûts et aux objectifs des élèves. En T.E. on signale la difficulté de faire un programme plus vaste dans un horaire inférieur à celui de T. C.

Au sujet des classes de Première, le programme de Première C est jugé surtout trop long et trop ambitieux. Il faudrait supprimer franchement certains chapitres. On signale aussi l'incohérence des programmes des autres sections qui sont surtout des parties du programme de C pas toujours bien adaptées : par exemple la nouvelle présentation de la trigonométrie ne convient pas à la section B et la statistique y est insuffisante.

Au sujet des classes de Seconde on se demande quel pourra être le contenu du programme d'un tronc commun de 4 heures prévu dans les projets en gestation. A ce propos M. JEANGIRARD rend compte de l'organisation de l'enseignement de ce niveau à Genève.

M. ANSELM, professeur au Lycée de Montargis, est désigné pour représenter la Régionale à la Commission nationale sur le 2^e Cycle qui se réunira le 21 novembre au Foyer des lycéennes à Paris.

M. l'Inspecteur GITTON signale que les circulaires administratives adressées aux recteurs tiennent compte de plus en plus de l'existence d'I.R.E.M., mais il y a en fait 13 I.R.E.M. sur 23 académies et les académies non pourvues d'I.R.E.M. sont dépourvues des moyens convenables pour assurer le recyclage et la formation permanente des enseignants de mathématiques. L'assemblée adopte un texte de demande de création d'un I.R.E.M. à Orléans, texte qui sera porté par une délégation au recteur pour être transmis au ministre.

L'assemblée passe ensuite à l'étude des programmes du 1^{er} Cycle. On rappelle le rapport rédigé par M. l'Inspecteur GITTON en juin 1971 et on donne lecture de la circulaire de M^{lle} Jeanne BOLON du 4 novembre 1971. On demande surtout le rétablissement de l'horaire 3 + 1 heures en Troisième. Le programme de Quatrième paraît trop lourd pour l'horaire. M. MAUPETIT rend compte des réunions qui ont eu lieu à Paris avec les Inspecteurs généraux et les expérimentateurs lyonnais les 25 et 26 octobre 1971. Les délégués locaux devront tenir prochainement des réunions sur ces questions pour préparer la Commission nationale du 19 décembre 1971 à Paris.

L'assemblée examine ensuite les projets de programmes des sections techniques F, G, H. En fait il n'apparaît que peu de modifications aux programmes actuels. Mais les professeurs réclament avec insistance une augmentation d'horaire d'une heure pour pouvoir traiter convenablement le programme.

Enseignement supérieur : on constate que le nombre d'étudiants de Mathématiques augmente, mais que le nombre d'enseignants diminue. Un maître de conférence n'a pas été remplacé. L'encadrement est donc insuffisant et la Faculté d'Orléans n'a pas pu organiser une préparation au C.A.P.E.S. théorique.

Vœux divers :

1^o Création d'un centre de documentation au C.R.D.P. (rappel de l'an dernier).

2^o Que le *Bulletin de l'A.P.M.E.P.* publie aussi des textes d'exercices.

On rappelle à ce propos que pour le prochain *Bulletin* de décembre sur l'Enseignement Élémentaire, on demande l'envoi des articles avant le 10 novembre à GLAYMANN.

Renouvellement du Bureau : HRUZE, Président, muté à Toulouse, est démissionnaire. On propose de nommer Président COLLEAU, professeur à la Faculté, qui sera sollicité par lettre.

Secrétaires: JEANGIRARD et BOSSUS à Orléans, RAINJONNEAU à Tours.

Trésorier: MASSON à l'FLU.T. d'Orléans, qui rend compte de l'état des finances de la Régionale. Les nouveaux taux de cotisations sont signalés.

La séance est levée à 12 h 15.

Régionale de Rennes.

Activités 70-71.

1) Trois groupes de travail ont fonctionné à la Faculté des Sciences :

- Logique (M. HOUDENNE).
- Recherche de nouveaux thèmes d'exercices (M. GABORIEAU).
- L'axiomatique de Artin (M. BOSSARD).

La fréquence de ces réunions doit être moins grande pour assurer une bonne assiduité des intéressés.

2) Cercles de mathématiques pour parents d'élèves et instituteurs :

Quatre groupes, dont un réservé aux instituteurs, animés chacun par 2 enseignants, ont fonctionné tous les 15 jours dans différents quartiers et ont été très bien accueillis. Des documents photocopiés ont été publiés.

3) Une affiche A.P.M. a été réalisée au Lycée Technique et est destinée aux informations A.P.M. dans chaque établissement. Elle a déjà été diffusée à plusieurs Régionales qui en ont fait la demande. Avis aux amateurs.

4) Les *Bulletins* n° 6 et n° 7 de la Régionale ont paru en janvier et juin 1971. Le coût de l'acheminement du *Bulletin* est, en l'absence de franchise postale, malheureusement trop élevé.

5) Un service de dépannage a été mis en place pour que les collègues puissent s'aider mutuellement à répondre à certaines questions délicates.

6) L'Assemblée générale du 29 avril 1971 a comporté entre autres :

— une conférence de M^{lle} C. HUG, Maître-Assistante à Grenoble, sur : « Situations Mathématiques exploitables à l'École Primaire... et ensuite ». De nombreux instituteurs ont pu y assister.

— un débat animé par notre regretté collègue P. VISSIO, sur les programmes et les manuels.

Activités 71-72.

1) Deux journées, les 9 et 10 septembre, ont réuni une centaine d'instituteurs et quelques I.D.E.N. autour de M^{lle} C. HUG qui a parlé des travaux qui ont lieu à Grenoble et à Chambéry.

Ces journées préparaient une action entreprise par la Régionale auprès des instituteurs, action qui sera poursuivie durant l'année (M. BURGAUD).

2) Les cercles de Mathématiques pour parents d'élèves et instituteurs se développent : 8 groupes, dont 2 réservés aux instituteurs.

- 3) Les groupes de travail sont consacrés cette année à :
 - Logique (M. HOUBEINE) : 4 séances prévues.
 - Topologie (M. VIALARD) : 4 séances prévues.
- 4) Lors de l'assemblée du 14 octobre, exposé de M. BRUNEL sur : « Probabilités, Mathématiques contemporaines et Applications ».
- 5) Des relations vont être nouées avec les physiciens.

Régionale de Rouen.

Comme il a été prévu à l'Assemblée générale de juin 1971, les activités doivent être décentralisées au maximum, dans une Académie étendue, où la circulation est particulièrement difficile pendant la saison des brouillards et des verglas. Les activités du premier trimestre 1971-1972 ont été les suivantes :

— Prévus de demi-journées de Quatrième, dans 7 centres différents de l'Académie, à raison de 5 demi-journées par centre, réparties pendant les deux premiers trimestres. Le Rectorat a accordé une décharge pour les professeurs qui désirent s'y rendre. Chaque centre a 2 animateurs, dont un expérimentateur.

— Contacts établis avec l'Enseignement Technique : Lycées et C.E.T.

— Dans plusieurs circonscriptions, le travail est mis en route, de façon structurée, avec l'Enseignement Élémentaire. Dans les circonscriptions de Bernay et Pont-Audemer, 300 personnes se sont réunies pour discuter autour de films et prévoir une organisation du travail.

— Un bulletin de liaison n° 1, publié par le C.R.D.P., est créé. Il doit être diffusé gratuitement à tous les adhérents A.P.M. de l'Académie et aux établissements scolaires.

— Une émission de télévision est tournée avec Télé-Normandie pour une information sur les nouveaux programmes à l'École Élémentaire et dans le Premier Cycle.

— Des exposés à Rouen sont prévus : le premier par M. CLOPBAU, sur « Mathématique et Technologie » le 2 décembre et au second trimestre M. HERZ viendra parler des Automates.

Départementale du Haut-Rhin.

« La départementale du Haut-Rhin n'est plus en « cours de formation », elle a vu officiellement le jour lors de l'Assemblée Générale du 9 décembre 1971 ».

Mise en route de :

1° Deux groupes de travail :

● Groupe de 1^{re} C : première réunion le jeudi 6 janvier 1972 à 16 h 30 au Lycée de Jeunes Filles de Mulhouse.

● Groupe de 4^o : première réunion le jeudi 27 janvier à 16 h 30, même adresse.

2° Un mini-séminaire : « Étude-discussion » autour du livre de Papy « Le premier enseignement de l'analyse ». Première réunion le jeudi 13 janvier à 16 h 30 au Lycée de Jeunes Filles de Mulhouse.

3° Une série de conférences sur la « Programmation » par M. LEVASSORT : première séance le mercredi 2 janvier à 17 h 15 à l'I.S.E.A. (ex C.S.U.), Amphithéâtre Hadamard.

Régionale Parisienne.

Sur l'enseignement mathématique dans le premier cycle secondaire

Le Comité de la Régionale parisienne de l'A.P.M.E.P., dans sa séance du 16-12-1971, a réuni des informations concernant la mise en application de la réforme de l'enseignement mathématique au niveau du premier cycle secondaire. Celles-ci lui ont été principalement fournies par une Commission spécialisée qui s'est réunie le 1-12-1971 ainsi que par les témoignages de nombreux collègues. Le Comité peut ainsi formuler des observations fondées sur l'expérience vécue des maîtres qui enseignent à ce niveau.

1° Il constate que, dans leur ensemble, les avis très favorables à la réforme en Sixième et Cinquième sont marqués par une certaine inquiétude au niveau de la Quatrième. Que celle-ci s'explique très bien : publication très tardive des programmes portés à la connaissance des maîtres plusieurs mois après leur communication aux éditeurs, impression éprouvée par beaucoup de collègues d'une sorte de rupture avec la progression amorcée en Sixième et Cinquième et, par suite, difficulté accrue pour les maîtres d'assurer la continuité de l'enseignement, de maintenir l'enthousiasme prometteur manifesté par les élèves au cours des deux années précédentes.

2° Il faut donc insister sur le caractère de cette inquiétude des maîtres qui n'a rien à voir avec les polémiques d'un niveau souvent médiocre qui se sont développées dans les journaux ou dans les revues pour aboutir au discours par lequel M. Chaudron, Président de l'Académie des Sciences, n'a pu relever le prestige de cette ancienne institution. Quelles que soient les réserves que de nombreux maîtres formulent au sujet des nouveaux programmes de Quatrième et Troisième, ceux-ci ne sont considérés par eux que comme un aspect, d'ailleurs transitoire, d'une réforme qui, contrairement à ce que ferait croire une phrase malencontreuse de M. Guichard, veut transformer notre enseignement en profondeur.

3° C'est aussi pourquoi il déplore que l'information des maîtres qui enseignent en Quatrième ait été organisée comme elle l'a été par l'administration centrale (sur le plan des principes) et par l'Inspection pédagogique régionale (quant à la réalisation pratique) :

— Prétendre *informer* les maîtres au cours d'un stage d'une journée ou au moyen d'instructions toujours trop dogmatiques (et qui donnent par trop l'impression d'avoir été rédigées pour la seule satisfaction mathématique de leurs auteurs), prétendre informer les maîtres par ces mesures en trompe-l'œil est un leurre. Il faut multiplier les I.R.E.M. et leur donner les moyens en personnel de faire vivre une véritable formation permanente des maîtres (expérimentation pédagogique, enseignement culturel mutuel, libre échange des idées).

— Cette formation permanente des maîtres ne saurait en aucun cas se satisfaire d'une information dans le sens unique de la hiérarchie universitaire décroissante : il doit y avoir dialogue et confrontation d'expériences pédagogiques diverses.

— Est donc en principe contraire au but recherché la ségrégation des maîtres en catégories qui a été instituée pour ces séances d'information sur la Quatrième; au scandale de cette ségrégation s'ajoute le fait qu'en sont écartés systématiquement les maîtres auxiliaires dont l'administration est pourtant heureuse d'exploiter les services.

— Sont radicalement contraires à l'intérêt de l'enseignement mathématique et des élèves les tentatives de certains Inspecteurs généraux ou régionaux de transformer ces stages en séances de dénigrement de la réforme et d'assujettissement du personnel à des consignes sans rapport avec les réalités pédagogiques; exemple : « coûte que coûte, il faut terminer le programme » (le fait que la consigne n'ait en réalité aucune signification ne diminue pas sa nocivité). On est étonné que certains inspecteurs aient aussi profité de ces séances pour dénigrer le travail des collègues dans les I.R.E.M. ce qui, en dehors des faits critiqués, marque une grave défaillance du sens de la coopération chez les auteurs de ces incartades.

4° Parce qu'il ne méconnaît aucune des difficultés rencontrées par la mise en mouvement de la réforme, le Comité recommande à tous les membres de l'A.P.M.E.P. d'unir leurs efforts, au sein de l'établissement d'abord et par un travail d'équipe librement constitué pour que les élèves de Quatrième tirent tout le profit qu'on peut attendre du renouvellement du contenu et des méthodes. Le Comité favorisera la constitution d'équipes interdisciplinaires ou d'équipes interétablissements ainsi que toutes les liaisons qui permettront à tous les élèves, y compris ceux des classes de transition et des C.E.T., de bénéficier du courant d'air frais que la réforme fait souffler sur notre enseignement. Il recommande aux Collègues de faire passer ce travail d'équipe et les confrontations qui en résultent normalement entre praticiens avant l'observation de consignes administratives dénuées de toute signification pédagogique comme celle qui est rappelée ci-dessus.

5° Le Comité recommande aux instances nationales de l'A.P.M.E.P. de marquer par des déclarations précises largement diffusées que l'action de l'association ne s'identifie pas à celle de la Commission ministérielle, que son soutien à cette dernière n'a jamais été ménagé par l'A.P.M.E.P. quand elle préconisait des mesures telles que la création des I.R.E.M. et la réalisation de la réforme par étapes successives selon un calendrier précis, mais qu'il ne saurait en être de même quand la Commission adopte des solutions de compromis sous la pression de certains milieux opposés à toute réforme et que l'A.P.M.E.P. devra exprimer sa réprobation à toute décision contraire aux perspectives envisagées par notre Association.

6° Le Comité souhaite également que les instances nationales de l'A.P.M.E.P. multiplient les interventions dans la presse écrite, parlée ou télévisée afin que soit mieux connu l'avis de ceux qui enseignent et que le public ne confonde plus les opinions nécessairement nuancées des pédagogues avec les déclarations catégoriques mais non fondées des contempteurs de la réforme dont l'indépendance vis-à-vis de certains groupes de pression et du gouvernement reste à prouver.

Pour le Bureau de la Régionale parisienne de l'A.P.M.E.P.,
Gilbert WALUNSKI.